

la production à la diffusion du politique

Des nombreux travaux portant sur l' « européanisation » montrent que l'UE et ses institutions participent à la production de matrices cognitives globales qui affectent une grande variété de structures et des normes locales (Börzel et Risse, 2000 ; Stavrou, 2012, Fairclough, 2006). Au-delà des modes de production du politique européen et de la tension entre participants et contributeurs, il est important d'articuler cette dimension de la production avec celle de la diffusion du politique européen. L' « européanisation » recouvre le processus bidimensionnel qui consiste d'une part à produire des normes et des valeurs au niveau européen et d'autre part à les diffuser au sein de la population européenne. Comprendre l'européanisation en tant que processus consiste à reconnaître sa dimension dynamique dans l'articulation de ces deux niveaux : les modes de sa production et les modalités de sa diffusion.

Comprendre le degré et les modalités de réception, et d'appropriation de ces normes européennes à travers leur articulation au processus de production amène à s'interroger sur les dynamiques de transformation générées par la construction européenne. L'observation et l'approfondissement de l'analyse des formes de convergence/divergence en plus du constat de leur tendance à s'adapter à des configurations locales très différentes conduisent à enrichir le débat autour de l'européanisation.

¹⁰⁶ Nous devons cette formule à Bastien François et Éric Neveu (1999). Ils construisent le concept de l'espace public mosaïque pour dépasser l'idée habermasienne d'un espace public officiel et uniforme. L'utilisation que nous faisons du terme au sein de notre analyse est bien évidemment « libre ».

Dans le cas de notre analyse cette démarche consiste à établir une articulation entre d'une part le mode de participation des délégations nationales dans la production de manifestes européens et d'autre part le degré de proximité cognitive entre les programmes nationaux et les manifestes correspondants. Plus précisément il s'agit de questionner le lien qui peut exister entre :

- le fait d'une implication *plus* active (contribution) de la part des délégations françaises et d'une implication *moins* active (participation) de la part des délégations chypriotes dans la production des manifestes,

- le fait que les programmes français sont moins proches (franco-centrés) des manifestes européens que les programmes chypriotes (*européano-influencés*).

La production des manifestes des partis européens été finalisée au début de l'année 2009. L'implication des tous les partis membres dans ce processus consistait à manifester, justement, un projet politique commun qui dépasse les frontières et les particularités des Etats membres. Au sein des partis PPE et PSE, les partis membres se sont même engagés à faire campagne en s'appuyant sur le manifeste européen. Or, les partis domestiques ont produit au final de nouveaux textes programmatiques à côté des manifestes, qui expriment les particularités de leurs aspirations quant aux projets pour l'avenir de l'UE. Si les manifestes présentent le cadre *commun* de la réflexion politique des partis membres, les programmes domestiques reflètent et construisent le *particulier* dans leur manière de se projeter sur le futur européen. Un particulier qui est par ailleurs, en partie, commun entre les partis français et commun entre les partis chypriotes.

4.1. Prise de position et reprise des positions

En prenant en compte cette linéarité dans la production des discours programmatiques qui implique un moment inférieur (les manifestes) et un moment ultérieur (programmes domestiques), nous avons questionné le degré avec lequel les programmes français et chypriotes

se différencient par rapport au « discours mère », c'est-à-dire par rapport aux manifestes européens adéquats.

Ce type d'analyse comparative montre que les programmes chypriotes se modifient moins que les programmes français, restant ainsi plus proche des discours européens. Dans leurs discours les partis chypriotes construisent des liens de proximité forts avec les partis européens. Ceux-ci peuvent être constatés notamment dans le fait d'associer l'énonciateur partisan chypriote avec les partis européens respectifs, dans l'appréhension de l'« Europe » comme une entité active influant sur les Etats-membres et dans la reprise de la structuration thématique des programmes européens par les programmes chypriotes. L'un des partis chypriotes, celui d'EDEK, a presque tenu son engagement puisqu'il n'a pas procédé à la production d'un autre programme au-delà du manifeste si ce n'est un texte portant uniquement sur l'« enjeu chypriote », négligé par le manifeste européen. Quant au programme de DISI, il ressemble à une miniature du manifeste du PPE ; conservant quasiment la même structuration et les mêmes intitulés thématiques. Seul pour le programme de AKEL ce constat n'est pas aussi net que pour les autres programmes chypriotes. Mais cela peut se comprendre par le volume limité des trois programmes des partis de la gauche (GE, PCF, AKEL), fait qui rend la comparaison de ces programmes délicate.

En ce qui concerne la dimension de la production des manifestes l'analyse met en avant une différenciation quant au mode d'implication des délégations française et chypriotes. Une *participation* moins active et validatrice pour les acteurs chypriotes, une *contribution* active et propositionnelle pour les acteurs français. Cette articulation des deux faces du processus de l'eupéanisation dévoile le paradoxe suivant : les partis qui contribuent de manière active à la production des manifestes s'approprient moins les discours européens que les partis ayant une faible contribution dans cette production.

La spécificité du rapport des partis chypriotes au discours européen pourrait-elle s'expliquer dans les termes d'une *in-différence* ? Plutôt qu'interpréter ce rapport comme un faible degré de différence entre programmes chypriotes et européens, nous proposons de l'appréhender comme une activité de reprise. En observant de plus près cette « passivité » qui caractérise l'implication des délégués des partis chypriotes au sein du processus de production des

manifestes, nous sommes amenés à mettre en avant l'idée qu'elle est liée à un faible intérêt pour les enjeux que les partis des autres pays-membres introduisent au débat.

« Nous avons considéré que d'un point de vue stratégique ce qui importe est de participer dans ces discussions sur les enjeux proposés par d'autres partis, puis faire juste cette proposition [concernant le problème chypriote] afin qu'on soit sûr qu'elle sera prise en compte, parce que nous nous sommes montrés intéressés par les sujets qui étaient sur la table pendant cette séance de discussion... Alors, bien évidemment, quand ce sera au tour de l'enjeu que nous avons proposé à être mis sur la table, ils vont le percevoir d'une manière différente. (...) Par exemple, la question de l'énergie nucléaire pour l'Europe, ce n'est pas au parti chypriote de proposer ce champ de discussion ou l'enjeu qui concerne la recherche scientifique sur les fœtus, je ne vois pas pourquoi ce serait à nous de proposer ce terrain (...) Nous, nous avons assisté à tous les débats et nous avons proposé un seul sujet de discussion, comme ça on était crédible quand on leur a expliqué que pour nous cet enjeu est une question de vie et de mort ! Si on avait proposé trente-cinq sujets ce serait difficile de les convaincre que tous les trente-cinq sujets sont une question de vie et de mort pour nous. » **[Membre DISI, Délégué auprès du PPE]**

Cette attitude, s'apparente à une stratégie. Elle repose sur une hiérarchisation des préférences, qui consiste à introduire le problème chypriote dans l'agenda politique européen. Cela implique un double positionnement : d'une part, une présence dans les discussions, synonyme de « participation » pour les délégués, et d'autre part, une délimitation du champ propositionnel du parti chypriote, dans un objectif d'efficacité.

L'implication moins active observée au niveau de la production du discours européen se traduit par une activité de reprise au niveau de sa réception, c'est-à-dire dans les programmes domestiques. Si l'on suit un certain nombre de travaux qui portent sur le contexte chypriote, nous pouvons réorienter notre regard analytique de la différence à l'in-différence. En effet, dans la culture chypriote, il existe un jeu entre discours officiel et discours officieux. Les acteurs mobilisent souvent, selon les circonstances, l'un ou l'autre discours. Andreas Panayiotou (2001), en examinant d'une part les effets de la colonisation à Chypre et d'autre part la culture bi-langue (la coexistence entre langue grecque et dialecte chypriote) du pays, montre que ces

deux phénomènes ont favorisé l'émergence d'un discours officieux dont l'usage est aussi important que celui du discours officiel. Il met en évidence, par exemple, que, pendant la colonisation britannique, la population chypriote et ses institutions ont développé un discours propre, différent de celui produit à l'égard de l'administration des colons. Le développement de l'usage du double discours, comme trait de la culture chypriote et lié à l'histoire des colonisations successives de l'île, pourrait en partie expliquer le sens que les partis chypriotes attribuent au discours électoral officiel. Les partis chypriotes importent volontairement le discours produit au niveau européen, se montrant ainsi fidèles aux règles du jeu et à leur engagement (à savoir, faire campagne sur un projet commun), en reposant sur la possibilité de doubler ce discours par un discours officieux, si et quand les circonstances locales l'exigent.

Or, les éléments du discours d'un autre interviewé dévoilent un autre type de rapport à l'action qui s'instaure dans ce processus. Pour ce cadre du parti EDEK, l'essentiel de sa participation au sein de ces procédures est l'apprentissage, le fait d'apprendre par l'échange avec les co-participants. Dès lors, nous pouvons argumenter que les relations entre les acteurs des délégations différentes sont orientées par un rapport pédagogique.

L'UE est pour nous comme une grande école, une université de la vie. J'y participe d'abord pour apprendre. C'est quand-même quelque chose d'unique de pouvoir discuter avec les figures importantes au niveau international, même des chefs d'Etats et de ministres des plusieurs pays européen. Nous y allons pour apprendre, prendre des repaires...Mais bien évidemment c'est important de s'exprimer aussi, d'échanger, c'est l'objectif, non ? Mais pour communiquer avec quelqu'un il faut d'abord le connaître, savoir comment il pense [P. Cadre EDEK, délégué au PSE]

Le délégué de EDEK au PSE considère cet espace de coopération comme un lieu d'apprentissage. Il s'auto-définit comme élève et considère les participants plus expérimentés comme enseignants. L'ancienneté ici opère en quelque sorte comme source légitimatrice de ce rapport pédagogique, voire même d'une *violence symbolique*.

4.2. Les « grands » et les « petits » de l'Europe

La discussion peut ainsi être réorientée vers une autre piste d'explication. Le rapport entre ces deux pays peut être résumé ainsi : le politique européen se produit pour les uns et se reçoit pour les autres. Ce rapport, serait-il alors le constat d'une réalité européenne plus large ? Y aurait-il une différenciation dans la manière d'être européen, en fonction des pays ?

Dans un ouvrage tout récent, Bogalska-Martin et Duché (2013) soutiennent que la crise économique et financière a dévoilé la fragilité de l'Europe politique ainsi que l'absence d'un projet social cohérent, qui, en ces temps de crise, serait primordial pour la production et le devenir de la construction européenne. La crise financière qui traverse les systèmes capitalistes des Etats européens a eu des effets considérables sur beaucoup de pays européens ; à tel point que la dichotomie « Nord/Sud » et les concepts « Europe à la carte », « Europe à géométrie variable » et « Europe à deux vitesses » sont des plus en plus mobilisés pour analyser l'état économique actuel de l'UE (Tombazos, 2010 ; Chopin, Jamet, 2012).

Chaque monde produit ses « grands » et ses « petits » nous disent Boltanski et Thévenot (1991). Les premiers servent de repères et contribuent à la coordination des actions des seconds. Reste à savoir comment le « petit » et le « grand » se définissent au sein de l'UE. En s'appuyant sur des événements récents et en particulier sur les décisions prises par l'UE quant à la gestion du « problème » de Chypre qui traverse une période de « crise » de son système financier, nous pouvons dégager deux hypothèses : (a) la grandeur dans la cité européenne est attribuée selon l'ancienneté d'un pays en tant que membre de l'UE ; (b) la grandeur d'un pays est définie selon son importance en tant que marché économique.

Chypre a vu son modèle économique s'effondrer (littéralement) du jour au lendemain, par les décisions de l'Eurogroup en Mars 2013. L'argument principal consistait à soutenir que Chypre était une « économie casino ». En effet, le secteur bancaire à Chypre représentait sept fois le PIB du pays. Or, au sein de l'UE d'autres pays « tournent » avec des modèles financiers similaires. Le secteur bancaire du Luxembourg, par exemple, représente vingt fois le PIB du pays. La différence principale entre ces deux « petits » pays est que l'un (le Luxembourg) figure parmi les Etats fondateurs de l'UE tandis que l'autre (Chypre) n'y a adhéré qu'en 2004. Nous pouvons aussi comparer le traitement de la « crise chypriote » avec le traitement des crises d'autres pays comme par exemple l'Espagne et l'Italie. Deux pays dont la dette est beaucoup

plus importante que celle de Chypre. Pourtant les institutions de l'UE se montrent beaucoup plus flexibles avec ces pays en leur accordant une part importante d'autonomie dans la gestion de leurs problèmes financiers. La différence entre ces deux pays et Chypre semble résider dans le fait que leurs marchés économiques sont jugés d'une importance « systémique » pour l'économie de l'UE.

Les pays fondateurs de l'UE, des forces traditionnelles tant du point de vue géopolitique qu'économique, peuvent appréhender l'UE comme un réservoir de politiques dans lequel ils peuvent puiser ou choisir à *la carte* les politiques qui leur conviennent. A l'inverse, les nouveaux arrivants dans l'UE ont subi un long et dense processus de réforme (processus d'adhésion) afin d'être acceptés par l'UE (Hantrais, 2007) : des réformes et des politiques qui n'ont pas toujours été adoptées et mises en place par les anciens Etats membres.

Cette situation de l'UE à deux vitesses crée un « non état des choses » chaotique dont personne ne semble être en mesure de prédire l'arrivée finale (Tombazos, 2010). C'est justement, peut-être, dans cette incertitude que réside toute la force de l'UE. Robert Schuman déclarait déjà que « l'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait »¹⁰⁷. L'anthropologue Marc Abélès envisage la communauté européenne comme un processus dynamique tendant vers un but qu'elle est encore loin d'avoir atteint. Cet inachèvement « implique en effet l'absence de référentiel stable, et, en pointillé, la perspective toujours ouverte d'une montée en puissance de cette construction dont on ne sait trop quelle sera la configuration définitive » (Abélès, 1997). L'anthropologue soutient que l'Europe non-identifiée « trouve son efficacité optimale ». Elle détermine les évolutions nationales, elle en infléchit la donne, sans pour autant être, en tant que telle, affectée par les réactions qu'elle engendre. On peut ici se référer au cas de Chypre où après l'Eurogroup de mars, dans la bataille de la définition du coupable à laquelle les partis se sont livrés, les accusés se résument aux noms de l'ex-président et du président actuel de la République de Chypre.

¹⁰⁷ Déclaration faite pendant la présentation du projet de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Il est certain que les critères économiques envahissent (de plus en plus) l'activité politique de l'UE (Habermas, 2007). L'implication des critères économiques au sein du procès politique au niveau de l'UE opère comme une hiérarchisation de ses membres pourtant supposés ou déclarés égaux distribuant ainsi des modes d'implication différenciés au sein de l'espace politique européen.

4.3. L' « harmonisation » comme contestation de la grandeur

Mais au-delà du « grand » et du « petit », les reconfigurations liées à la crise économique (ce non état des choses) donne lieu à un débat entre « grand » et « grand ». L'Union Européenne qui jusqu'à maintenant ne semblait pas concéder le rôle du leader à un seul pays, voit désormais ce rôle hégémonique être fortement revendiqué par un seul acteur : l'Allemagne. Et ceci en s'appuyant sur l'argument des « bons résultats » économiques de ce pays. L'Allemagne est « activement consciente » de l'importance du niveau économique dans le processus décisionnel de l'UE. Au nom de l'objectif des « bons résultats » elle a gelé le niveau des salaires à l'intérieur du pays et est en train d'abolir progressivement son Etat social, considéré comme un obstacle pour la concurrence économique à laquelle les pays européens se sont livrés (Tombazos, 2010). De cette « Europe à deux vitesses » c'est au final « l'Europe de la marche arrière »¹⁰⁸ qui semble émerger. Les Etats européens sont amenés à repenser leurs modes d'organisation orientés par la logique de la concurrence du marché, et ceci au détriment de l'Etat social, revendiqué pourtant, jusqu'à récemment, comme la spécificité des Etats membres de l'UE.

Or, la France, qui tenait et partageait avec l'Allemagne les ficelles de l'UE jusqu'à maintenant, ne semble pas prête à abandonner son modèle de l'Etat providence, et ceci la place dans une position défavorable au sein de cet espace concurrentiel. Les « désaccords » consistent à contester l'ordonnancement de la situation et, par là, l'état de grandeur de quelqu'un en demandant un réajustement des grandeurs (Boltanski et Thévenot, 1991). Dans leurs discours

¹⁰⁸ Nous devons cette expression à Philippe Ricard et son article « L'Europe de la marche arrière » publié au journal électronique « Le Monde » au 23 Décembre 2011.

programmatiques, les partis français contestent la *grandeur* de l'Allemagne, revendiquent le changement des règles de l'épreuve qui définit les « grands » et les « petits ». Le changement des règles de cette épreuve implique l'*harmonisation* des systèmes domestiques des pays membres ; mais une harmonisation qui ne passe pas par la diminution de l'Etat social mais au contraire par son maintien et son extension à tous les pays : une harmonisation « à la française » donc.

Si on peut imaginer une reconfiguration possible concernant l'hégémonie de l'UE, la restructuration des rapports entre « grands » et « petits » semble pourtant difficilement abordable. Le système d'organisation de l'UE, tel qu'il est, laisse-t-il la possibilité aux « petits » pays d'avoir une contribution à termes égaux dans la production du politique européen ? Plus largement, le modèle de production capitaliste comme modèle de gestion économique et la démocratie délibérative comme régime d'exercice du pouvoir de l'UE donnent-ils la possibilité d'une reconfiguration de ce qu'est « être européen », permettant l'égalité des *impartis* donnant ainsi place au politique « rare », cette fois-ci, auquel Rancière aspire ?

Les tentatives de construction d'une Europe politique, de par la place des groupements politiques transnationaux au sein du Parlement européen, révèlent plus largement un processus d'européanisation du *politique*. Il existe un discours européen, porteur de valeurs et de normes, construit de manière transnationale par les négociations et le consensus des délégués des partis nationaux, et transmis par la suite au sein de chaque pays. Or, la comparaison menée dans cette recherche entre les partis français et les partis chypriotes s'est montrée révélatrice dans la mesure où elle a permis de mettre en lumière que ce processus d'européanisation ne se réalise pas de la même manière au sein de pays ayant des caractéristiques géoéconomiques et socio-historiques différentes.

Pour reprendre les réflexions de H. Arendt, ce qui caractérise toute forme d'organisation de la vie collective est la tendance à la répression (plus ou moins forte) de l'altérité. E. Sommerer traduit cette pensée d'Arendt ainsi : « dans toute société, quel que soit son régime, on peut déceler une part de rejet de la pluralité. Dès lors que le lien politique est instauré, que la loi met les peuples en rapport au sein d'un même monde, alors débute la répression de l'altérité à

l'œuvre sous diverses formes dans l'empire romain, dans les régimes totalitaires, et au cœur des démocraties modernes. » (Sommerer, 2005 : 5)

Tout le paradoxe de la construction politique de l'UE se reflète dans la relation de la spécificité *européano-centrée* des programmes des partis chypriotes avec le constat de la participation *passive* (et moins *active*) et *validatrice* (et moins *propositionnelle*) de leurs représentants au sein des procédures de la production des Manifestes européens. Inversement, comme le montre le cas français, plus les acteurs contribuent à la production du politique moins celui-ci s'impose à eux. L'idée d'une nouvelle forme de « colonisation » derrière le fonctionnement de l'UE paraîtrait peut-être exagérée, d'autant que les « petits » de l'Europe se laissent volontairement « subir » les effets de la domination par les « grands » de l'Europe, considérant en quelque sorte qu'ils ont plus à gagner qu'à perdre par leur appartenance européenne. La plupart des pays qui ont adhéré à l'U.E. au cours de la dernière décennie ont fêté l'événement avec des feux d'artifices. Il n'en reste pas moins que des manières de penser et d'agir produits par certains sont transmises – pour ne pas dire imposer – à d'autres. Cela laisse penser à une répartition « silencieuse » des différents membres de l'UE en groupes des pays qui détiennent plus ou moins du pouvoir au sein de cet espace européen. Il s'agit d'un rapport de « violence symbolique » (Bourdieu et Passeron, 1970) qui s'exercerait par les uns sur les autres, fondé sur la capacité / « droit » de contribution à la construction sémantique et pragmatique du politique européen.

Conclusion

Chercher à comprendre le politique européen à partir de ses traces discursives, conduit à lui reconnaître une dimension plurielle. Tel est le principal constat mis en évidence par cette recherche. Le discours politique européen *est* pluriel. Il implique des énonciateurs différents, des temps et des temporalités variées, des espaces diversifiés. Autant de traits qui construisent une pluralité des « sens ». Il n’y a pas une Europe mais *des* Europes. Il n’y a pas d’histoire européenne singulière, uniforme et incontestable ; il existe des histoires diverses, parfois contradictoires et inscrites dans des rapports conflictuels. Les saisir, les analyser et les comprendre permettra d’identifier l’Histoire d’une Europe. Quoique une, cette Histoire demeure, elle aussi, plurielle. C’est l’Europe de ceux qui s’approprient à la fois ses fondements et ses pères fondateurs. C’est aussi l’Europe de ceux qui défendent son intégration et qui la perçoivent comme une « solution » possible face à des nombreux problèmes. Mais c’est aussi l’Europe de ceux qui voient des éléments de problème dans ce qu’elle est et qui la défendent pour ce qu’elle peut devenir. L’ « autre Europe », c’est aussi cette Europe.

C’est cette Europe plurielle que nous avons tenté de saisir. Aventure complexe, car l’Union européenne déborde en tous sens, elle est insaisissable dans sa dynamique et dans sa transformation permanente. Comment peut-on isoler l’Europe pour l’étudier sans l’enfermer dans des concepts souvent très – trop – étroits pour cadrer ses « sens » ? Cette compréhension nécessite au préalable d’examiner l’Europe, de la saisir telle qu’elle se donne à voir à travers ses composants, ses mythes, par ce qui en est visible. C’est à partir de sa base discursive que nous avons essayé à notre tour de donner à voir les traits cachés de cette Europe, de démystifier ses mythes.

Partir des discours sur l’Europe, cela donne la possibilité d’observer la dimension symbolique de l’Europe, les significations possibles pour ceux qui la produisent. Le discours demeure en

ce sens la « trace » du politique européen. Les programmes sont aussi le medium par lequel leurs producteurs cherchent à communiquer avec les électeurs, « les européens ». Mais ils ne communiquent pas seulement, ils se construisent mutuellement en co-produisant les discours, les mythes du politique européen.

Cette recherche s'est appuyée sur une méthodologie fondée sur une *théorie de la description* du discours politique, afin d'analyser les programmes électoraux européens. L'objectif de départ était d'éviter les pièges d'une démarche hypothético-déductive et d'éviter de nous enfermer dans nos propres hypothèses. Notre démarche a, ainsi, privilégié l'introduction des hypothèses au fur et à mesure de l'avancement des descriptions et la mobilisation des questionnements de plus en plus précis selon la progression de l'analyse. Cette méthode nous a permis d'aller plus loin que la seule validation ou rejet de certaines propositions au profit d'une démarche davantage compréhensive. Nous avons certes été amenés à examiner dans cette recherche des propositions. Parmi elles, les postulats selon lesquels *l'uniformité des discours programmatiques serait le signe de la fin du politique ; le politique européen existerait par les rapports discursifs conflictuels que les programmes construisent selon leur appartenance partisane et idéologique ; ou encore l'ancrage local des programmes fait que « l'Europe des Nations » l'importe sur « l'Europe des partis »*. Mais la démarche pour laquelle nous avons opté impliquait de les examiner en particulier à partir de leur opérativité concrète, c'est-à-dire dans le processus de production du discours politique.

Nous avons en effet traité ces trois propositions, non pas comme des hypothèses, mais comme des constats issus de l'analyse descriptive des programmes. Nous les avons articulées avec les rapports d'interaction et les configurations dans lesquelles elles s'inscrivent.

L'analyse des programmes nous a permis de constater qu'il existe des éléments communs pour l'ensemble des programmes, toute appartenance idéologique et toute origine confondue. L'ensemble des programmes se caractérise par la mise en scène d'un *discours clinique* qui néglige la pluralité dans la possibilité de construction des horizons d'attente. Leur ensemble est également caractérisé par un lexique et des argumentaires techno-logiques qui lui confèrent un mode d'existence « neutre » et incontestable. Ce type de discours s'inscrit dans la configuration de l'exercice du pouvoir au niveau européen et plus précisément des modalités de participation

des parlementaires dans le processus décisionnel de l'UE. Cette activité va en effet de pair et joue fortement sur l'adoption d'un discours clinique. Ces deux dimensions du politique européen, cognitive et praxéologique, visent l'« efficacité » qui implique la fabrication d'un consensus. Il y a là une distinction à faire entre le *compromis* et le *consensus*. Le premier est propre au procès politique et à la configuration démocratique ; le second est techno-logique et propre au raisonnement technocratique. Tandis que le compromis prend (plus ou moins) en compte la pluralité des visions et qu'il résulte d'un débat entre les altérités, le consensus refuse le débat et nie l'existence des alternatives à ses projets. Le discours de la technocratie manifeste en ce sens une tendance vers l'abolition du politique.

Il s'agit bien ici d'une « tendance ». Parce que la description analytique des programmes a mis en lumière par ailleurs des différenciations importantes entre les programmes des partis. Ces éléments différenciateurs participent à la composition de mythes différents et contradictoires. Il s'agit de « mésententes » quant à ce qu'est l'Europe et quant à l'organisation du vivre ensemble dans l'UE. Ces mésententes, en tant que constitutives du politique, permettent de soutenir que les programmes électoraux donnent à voir, tout en le construisant, le politique européen. Le regroupement des programmes selon ces éléments distinctifs permet de les classer d'une double manière : selon leur appartenance partisane et selon leur appartenance géopolitique et culturelle.

Ces mythes peuvent d'une part s'inscrire dans la *configuration idéologique-historique* propre à chaque groupement européen de partis, permettant ainsi de comprendre les sources cognitives qui génèrent certains traits de ces mythes, ainsi que la possibilité de l'actualisation de ces sources. D'autre part, ces mythes peuvent s'articuler avec les configurations du mode de leur production et du mode de participation des acteurs impliqués. Ce constat contribue à ouvrir la discussion sur les modalités de la production des mythes partisans. Il permet notamment de questionner la participation quantitativement importante, revendiquée par les partis. Certes, il existe une « participation institutionnalisée » qui permet à un grand nombre d'acteurs et de groupes d'acteurs de s'impliquer dans le processus de production des discours politiques électoraux. Cependant, ceci ne garantit en rien la représentation des « voix » de ces participants. Cette recherche montre que la fabrication des mythes partisans se réalise, au contraire, à l'aide d'un nombre restreint de contributeurs. Il y a là une distinction à souligner aussi entre une

participation à la production des mythes et une participation à leur diffusion auprès des électeurs.

Ce travail montre qu'au-delà des mythes produits selon l'appartenance partisane des programmes, d'autres mythes sont produits également : des mythes locaux. Le contexte local, ses caractéristiques historiques ainsi que les éléments de l'actualité inscrite dans un contexte donné, opèrent comme cadrage dans la production des programmes électoraux des partis domestiques. En ce sens, on peut parler d'une « Europe française » et d'une « Europe chypriote ». La rationalisation du processus électoral, qui va de pair avec la forte implication dans celui-ci des agents issus du monde marchand, joue comme procédure intermédiaire entre le contexte local et la production des mythes du politique européen. De cette manière l'espace du politique européen se présente sous un jour fragmenté et nationalisé.

Ces constats peuvent également être mobilisés afin de contribuer à une réflexion scientifique plus large autour de la théorie de la communication politique. Cette dernière est souvent abordée à travers le schème classique de la communication, inscrivant les rapports entre émetteurs et récepteurs dans un schéma linéaire et unilatéral, allant de la transmission des messages par les premiers à la réception de ces messages par les seconds. Or, l'étude menée sur le processus de production du discours politique permet d'enrichir cette théorie en considérant ces rapports entre émetteurs, récepteurs et messages à partir d'un schéma triangulaire. L'exemple de la campagne électorale européenne de 2009 montre que les rapports entre émetteurs et récepteurs ne passent pas seulement par la diffusion de messages politiques aux électeurs, mais impliquent également une autre relation qui s'établit entre les deux *en amont* et *au cours* du processus de production du discours politique.

Les tentatives de construction du politique européen, du fait de la place des groupements politiques paneuropéens, révèlent plus largement un processus d'européanisation du *politique*. La comparaison menée dans cette recherche entre les partis français et les partis chypriotes s'est montrée fructueuse et a permis de démystifier ce processus d'européanisation. En effet ce dernier ne se réalise pas de la même manière au sein de pays ayant des caractéristiques géopolitiques et socio-historiques différentes. Si l'on revient à la spécificité *européano-influencée* des programmes des partis chypriotes, celle-ci va de pair avec le constat d'une participation

moins active et d'une coopération en termes de *reprise* pour les délégations des partis chypriotes au sein des procédures de la production des manifestes européens.

Les relations entre les partis des « petits » pays et des « grands » pays européens sont en effet animées par un rapport de violence symbolique. Les grands se présentent davantage comme les *fabricants* de l'« Europe » tandis que les petits comme les *fabriqués* de l'activité européenne. Les « grands » – ce qui est attesté par l'exemple des délégations partisans françaises – semblent contribuer davantage à la production des mythes politiques européens que les « petits » – les délégations chypriotes. Paradoxalement, ce sont ceux qui contribuent le plus à la production des manifestes européens qui possèdent une plus grande marge de choix quant aux mythes à retenir. Tandis que les « petits » se caractérisent par une activité de reprise – littérale parfois – des premiers manifestes dans leurs programmes domestiques.

La comparaison des deux cas, de la France et de Chypre, se présente comme fortement significative de ce rapport de forces. La France reste l'un des pays fondateurs de l'UE et parmi les protagonistes historiques de la construction européenne. Elle représente par ailleurs un vaste marché économique, financier et industriel, d'une importance systémique pour l'UE. A l'inverse, Chypre, parmi les nouveaux arrivants dans la « famille », a intégré l'UE depuis moins d'une décennie. Du point de vue de sa population, Chypre est près de soixante fois plus petite que la France. Malgré un secteur financier relativement développé par rapport à sa taille, pour l'UE, celui-ci demeure peu important. Ces éléments de contraste entre les deux pays permettent de révéler l'enjeu de la comparaison de la participation des pays à la production du politique européen. Il serait en revanche intéressant d'élargir cette analyse dans l'espace européen, en intégrant dans la comparaison d'autres pays européens, d'autres « grands » et d'autres « petits », afin de saisir et d'approfondir les critères de cette hiérarchisation. Les résultats de cette recherche ouvrent aussi à la comparaison des rapports qui s'instaurent entre les « grands » et les autres « grands » de l'Europe, à l'étude de la manière dont se négocie leur place et le maintien ou la transformation de cette place. Quels sacrifices pour quels avantages ?

Notre analyse dans le cadre de cette recherche doctorale était particulièrement soucieuse de ne pas clôturer les possibilités de la cumulativité des connaissances sur le politique européen. Nous avons tenté de respecter la dynamique du processus de la réalisation du politique européen,

ainsi que ses configurations. Dans cet espace-temps du politique européen où les partis se forment et se déforment en une vitesse déconcertante, où les pouvoirs des institutions sont repensés et réorganisés de manière continue d'une année à l'autre, les mythes, ou du moins, certains de leurs traits, produits par les programmes des élections de 2009 ne peuvent être considérés que comme éphémères. Si l'on prend le cas des partis chypriotes, par exemple, qu'en est-il de leur orientation pro-européenne, après les événements du printemps 2013 et de la réponse de l'UE à la crise chypriote ? Si les rapports de la *violence symbolique* ne sont plus si discrets, ce mythe serait-il déjà en pleine déconstruction ? Les élections parlementaires de 2014 ouvrent aussi une piste intéressante pour une analyse comparative des mythes du politique européen à travers le temps. La comparaison historique permettrait de questionner également comment les mythes s'effondrent, se déforment et se déconstruisent.

Il y a certes une pluralité des mythes produits au niveau européen. Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur la portée de ces mythes. Il s'agit par cela de poser la question si tous les mythes idéologiques se valent pareil. Les mythes produits par les partis de la droite, les partis social-démocrates et les mythes produits par les partis de la gauche peuvent-ils être diffusés et acceptés par les citoyens de la même manière, comme des sources cognitives permettant de penser l'Europe ? Si l'on considère le vote comme possible indicateur du degré d'acceptabilité des mythes européens, nous observons que la portée des mythes est inégale. En effet le PPE a obtenu près de 36% des votes, le PSE près de 25% et la GE seulement 4,8% des votes exprimés. L'approfondissement de l'interprétation des résultats électoraux montre également que l'acceptabilité des mythes idéologiques est différente selon les contextes nationaux. Par exemple en France, les partis UMP et PS ont obtenu 27,8% et 16,5% des votes respectivement, tandis que le parti PCF a obtenu 6%. Ce sont des résultats qui se rapprochent de la moyenne européenne. A l'inverse, à Chypre, ce sont les partis DISI et AKEL qui partagent la majorité des votes, avec 35.7% pour le premier et 34.9 % pour le deuxième, tandis que EDEK, le parti affilié au PSE, n'obtient que 9,9% des votes. Il reste à savoir bien sûr si les électeurs font leurs choix selon les mythes diffusés par les partis ou selon d'autres critères. Mais l'enseignement le plus intéressant peut-être qui résulte de la considération du vote comme indicateur de l'acceptabilité des divers mythes est que la majorité des Européens n'adhèrent ou n'accepte aucun des mythes produits dans le cadre des élections européennes : l'abstention s'élève en

effet à près de 60% des votes en moyenne européenne. Nous pouvons dès lors avancer l'idée selon laquelle des mythes européens produits dans d'autres espaces, dans d'autres domaines et dans d'autres configurations sont négligés par le champ officiel du politique européen. Cette hypothèse invite ainsi à ouvrir l'étude des mythes européens au-delà des institutions politiques et des configurations électorales.

La production du politique européen ne se limite pas aux « lieux » formels de sa production, c'est-à-dire aux acteurs, organes et espace-temps auxquels cette responsabilité est officiellement assignée. Le politique européen se produit aussi dans les créations et les échanges culturels, dans les mouvements sociaux qui s'organisent au sein de l'Europe, dans les interactions quotidiennes et les débats qui y prennent place. Par conséquent, une étude sur un tel objet gagnerait à prendre en compte tous les « lieux » informels, institutionnalisés ou non, qui participent à la fabrication et/ou aux transformations des mythes européens.

De tels prolongements de notre recherche contribueraient à enrichir la théorisation du politique, en général, et du politique européen, en particulier, comme un processus non pas figé, donné, mais fortement inscrit dans une dynamique sociale.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Abélès M., *Le Lieu du politique*, Paris, Société d'ethnographie, 1983.
- Abélès M., *La Vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette, 1992.
- Abélès M., « De l'Europe politique en particulier et de l'anthropologie en général », numéro spécial de *Cultures et conflits* « Interpréter l'Europe », 33-58, 1997.
- Abélès M., *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2000.
- Allott N., « The role of misused concepts in manufacturing consent: a cognitive account », In Saussure & Schulz (eds), 147-168, 2005.
- Althusser L., « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », *La pensée*, no 151, 1970.
- Anthias F. and Lazarides G. (ed.), *Into the Margins: Migration and Exclusion in Southern Europe*, Avebury, Ashgate, 1999.
- Arendt H., *Condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris, 1961.
- Arendt H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
- Arendt H., *Qu'est-ce que la politique ?*, texte établi et commenté par Ursula Ludz, traduction de Sylvie Courtine-Delamy, *Le Seuil*, Paris, 1995.
- Arendt L., *Patterns of Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1999.
- Aristote, *Rhétorique*, Livre de Poche, Paris, 1991.
- Arnaudo C., « Les enjeux républicains des mutations curriculaires : l'enseignement du fait religieux en histoire au lycée », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Provence, mai 2011.
- Asher N. et Bras M., « Le raisonnement non monotone dans la construction de la structure temporelle de textes en français », in : *Actes de RFIA94*, Paris, 1994.
- Austin J.L., *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1961.
- Austin, J.L., *Quand dire c'est faire*, Editions du Seuil, 1970 [1962].
- Bachelard G., *La formation de l'esprit scientifique*, Editions Vrin, Paris, 1986 [1938].
- Baeyens H., *Les stratégies de socialisation scolaire à l'unification européenne : une dynamique saisie à partir des programmes et manuels scolaires de géographie, d'histoire et d'éducation civique des années 1950 à 1998*, thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Grenoble, 2000.
- Bakhtine M. (V.N. Volochinov) *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun, 1977.
- Balandier G., *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F., 1969.

Bardin L., *L'analyse du contenu*, Paris, Presse Universitaires de France, 1997.

Barthes R., *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, 1957

Bastin G. « La presse au miroir du capitalisme moderne. Un projet d'enquête de Max Weber sur les journaux et le journalisme », *Réseaux*, vol. 5, n° 109, pp. 172-208, 2001.

Bastos F.R., « Sociogenèse d'une catégorie politique : l'introduction de « partis politiques au niveau européen » dans le droit communautaire », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, L'institutionnalisation du Parlement européen, mis en ligne le 25 juin 2013, Consulté le 04 septembre 2012. URL : /index18345.html.

Beauvallet W. et Michon S., « L'institutionnalisation inachevée du parlement européen Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement et autonomisation » in *De Boeck Université Politix* 2010/1 - n° 89 pages 147 à 172.

Bélot C., Smith A., « Europe and Identity : a Challenge for the Social Sciences », in Hedetoft U. (ed.), *Political Symbols, Symbolic Politics. European Identities in transformation*, Aldershot, Ashgate, 1998, p. 83-104.

Bélot C., *L'Europe en citoyenneté. Jeunes Français et Britanniques dans le processus de légitimation de l'Union européenne*, thèse de science politique, IEP de Grenoble, 2000.

Bentham J., *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, Oxford, Clarendon Press, 1907 [1789].

Benveniste E., *Le langage et l'expérience humaine : Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale. Tome 2*, Paris, Gallimard, 1974.

Bentham, J., *Introduction aux principes de morale et de législation*, Paris, Vrin, 2011.

Bernstein B., *Class, Codes and Control. Volume IV : The structuring of pedagogic discourse*, Routledge, 1990.

Bernstein B., *Pedagogy, symbolic control and identity*, London, Rowman & Littlefield Publishers, 2000.

Bertoncini Y. et al., *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008.

Bertrand D., Dézé A., Missika J-L., *Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007*, Presses de Sciences Po, 2007.

Blanchet A., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner*, Dunod, 1987

Bogalska-Martin E., Duché G., *L'Europe à la recherche de son projet social*, Paris, l'Harmattan, 2013, 258 p.

- Boltanski L., Thévenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- Boltanski L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.
- Bonelli L., *La France a peur. Une histoire sociale de l'"insécurité"*, La Découverte, coll. « cahiers libres », 2008, 418 p.
- Börzel T. Risse T., *When Europe hits home : Europeanization and domestic change*, EUI working papers, 2000.
- Bourdieu P., Chamboredon J-C., Passeron J-C., *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1968.
- Bourdieu P. Passeron J-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit, 1970.
- Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, 1979.
- Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
- Bourdieu P., « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, février-mars 1981.
- Bourdieu P., *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Bourdieu P., « L'opinion publique n'existe pas », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, pp. 222-235.
- Bourdieu P., *La Noblesse d'État : Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.
- Bourdieu P., *La Misère du Monde*, Editions du Seuil, 1993.
- Bourdieu P., *Propos sur le champ politique*, Presses Universitaires de Lyon, 2000
- Bourque G., Duchastel J., Beauchemin J., *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435 pp.
- Boy D. et Mayer N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1997
- Breton P., *La parole manipulée*, La découverte, Paris, 1997.
- Carrara S., *Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIE) de Strasbourg et le réseau Info-Points Europe (IPE). Esquisses sociologiques de l'information de la Commission (CE) à l'intention des citoyens européens*, Mémoire de DEA, IEP de Strasbourg, 2000.
- Carston, R., *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell, 2002.

Cario R., *Victimologie : De l'effraction du lien intersubjectif à la restauration sociale*, L'Harmattan, Paris, 2002.

Chabanet D. (2002), « Les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », in Balme R., Chabanet D., Wright V., (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, p. 461-493.

Chaloff, J. et Lemaître G., « Managing Highly Skilled Labour Migration: A Comparative Analysis of Migration Policies and Challenges in OECD Countries », OECD Social, *Employment and Migration Working Papers*, No. 79, OECD Publishing, 2009.

Charlier J-E, « Faire du processus de Bologne un objet d'analyse scientifique », *Education et Sociétés*, Vol.24, n°2, p. 109-125, 2009.

Chilton, P. A., *Analysing Political Discourse*, Routledge, Londres, 2004.

Chilton, P. A. & Schaffner, C., « Discourse and Politics ». In : T.A. van Dijk (ed), *Discourse as Social Interaction*. Londres : Sage, p. 206-230, 1997.

Chopin T., « La crise de légitimité de l'Union européenne », in *Raison publique*, Presses de la Sorbonne, n°7, 2007.

Chopin T., « The Limits of the Functionalist Method : Politicization as an Indispensable Mean to Settle the EU's Legitimacy Deficit », in Olaf Cramme (ed.), *Rescuing the European project: EU legitimacy, governance, and internal security*, London School of Economics – Policy Network – Eliamep, vol. 1, 2009.

Chopin T. et Jamet J-F., « L'Europe d'après. Contribution à une stratégie globale de sortie de crise », in *Question d'Europe*, n°243 11 juin 2012.

Christodoulou D., *Inside the Cyprus miracle: The labours embattled mini-economy*, University of Minnesota, Minnesota, 1992.

Coenen-Huther J., « Les sociologues et le postulat de rationalité », *Revue européenne des sciences sociales*, XLVIII, 145, p. 5-16, 2010.

Cohen A. et Vauchez A. (eds.), *La Constitution européenne. Élités, mobilisations, votes*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

Cohen A. et Knudsen A-C. L., « L'institutionnalisation du Parlement Européen : Pour une sociologie historique du parlementarisme supranational », in *Cultures et Conflits*, L'institutionnalisation du Parlement européen, Harmattan, 85-86, Printemps-Été 2012.

Collins R., « Theoretical continuities in Goffman's work », in Drew P. et Wotton A., *Erving Goffman: Exploring the interaction order*, Polity Press, Cambridge, 1988.

Comte A., *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, 1975.

Corten A., « Le discours de la pauvreté de la Banque mondiale », *Langage et société*, no 85, p. 5-24, 1998.

Cussó R., « Quand la Commission européenne promeut la société de la connaissance », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 39-52, 2008.

Cussó R., Gobin C., « Du discours politique au discours expert. Le changement politique mis hors débat ? », *Mots. Les langages du politique*, no 88, novembre, p. 5-11, 2008.

Danese G., *Des citoyens non nationaux pour des espaces démultipliés. Organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*, thèse de doctorat, science politique, IEP de Paris, 2000.

D'Arcy F., *Les politiques de l'Union européenne*, Montchrestien, 2003.

Déchaux J.-H., « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 99, p. 293-313, 1995.

Deloye Y., *Sociologie historique du politique*, Paris, La découverte, 1997

Delwit P., De Waele J.-M., *La démocratisation en Europe centrale et orientale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Delwit P., *Est-il possible de qualifier les partis européens de partis politiques? Tentatives de définition et de comparaison*, Paris, 1998.

Delwit P., Kulahci, E., Van De Walle, C., *Les fédérations européennes de partis : organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

Demaziere D. et Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Coll. Essais et Recherches, 1997.

Deroubaix J.-C., « La périodisation des corpus de discours politiques. Comparaison de deux corpus de discours de présentation : les gouvernements belges et la Commission européenne », 3e JADT, Rome, 11-13 décembre 1995, 2 vol., S. Bolasco, L. Lebart, A. Salem éd., Rome, CISU, p. 201-209, 1995.

Deroubaix J.-C., « Que faire des corpus multilingues parallèles ? Une expérience », *Le poids des mots*, 7e JADT, vol. I, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 295-303, 2004.

Dosse F., *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La découverte, 2003.

Duchastel J. et Armony V., *Un protocole de description de discours politiques*, *Actes des Secondes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*, Paris, Télécom, 1993, pp. 159-183.

Duchastel J., Daoust F., Della Faille D., « SATO-XML : une plateforme Internet ouverte pour l'analyse de texte assistée par ordinateur », in Heiden, Serge et Bénédicte Pincemin (sous la dir.), 7es Journées d'analyse de données textuelles, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, pp. 353-363, 2004.

Duchêne A., « Construction institutionnelle des discours. Idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, no 40, p. 93-115, 2004.

Duchêne A., « « Dans les États où il existe des minorités... » : Les conditions de production institutionnelle, discursive et idéologique d'un article de loi aux Nations Unies » *Semen* [En ligne], 21 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 27 juillet 2011. URL : <http://semen.revues.org/1977>.

Ducrot A., *L'Art pour objet. Travaux de sociologie*, Bruxelles, Éditions La Lettre volée, 2006.

Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984.

Dufresne A., « Le discours de la Banque centrale européenne concernant les aspects sociaux. Le poids des mots », 7e JADT, vol. I, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, p. 373-381, 2004.

Dunning E., « Approche figurationnelle du sport moderne. Réflexions sur le sport, la violence et la civilisation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 106, n° 2, p. 177-191, 2010.

Durkheim E., *Les Règles de la Méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 1999 [1895].

Durkheim E., *De la Division du travail social*, PUF, Quadrige, 1998 [1893].

Durkheim E., *L'Evolution pédagogique en France*, PUF, Quadrige, 1999 [1938].

Durkheim E., « Sociologie et Sciences sociales » in *La science sociale et l'action*, PUF, 1970 [1909].

Elias N., *La Société de cour*, [traduit de l'allemand par Kamnitzer P. et Étoré J.], Paris, Éditions Flammarion, 1985.

Elias N., *Norbert Elias par lui-même* [traduit de l'allemand par Capèle J-C.] Paris, Éditions Fayard, 1991.

Elias N., *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance* [traduit de l'allemand par Hulin M.] Paris, Éditions Fayard, 1993.

Elias N. et Dunning E., *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée* [traduit de l'anglais par Chicheportiche J. et Duvigneau F.] Paris, Éditions Fayard, 1994.

Elias N., *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.

Elias N. et Scotson J.L., *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur d'une communauté* [traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat P-E.] Paris, Éditions Fayard, 1997.

Elias N., « Le repli des sociologues dans le présent » [traduit de l'anglais par Chauvin S.] *Genèses*, n° 52, p. 133-151, 2003.